



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
LANCEMENT DU PROGRAMME D'AIDE 2017 !

Mont-Laurier, le 24 janvier 2017 – Encore cette année, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement, en partenariat avec Hydro-Québec et le comité de gestion des TPI de la MRC, lance son programme d'aide pour les projets à caractère environnemental. L'appel de projets est ouvert jusqu'au vendredi 7 avril à midi.

Ainsi, dès maintenant, les organisations intéressées à présenter une demande d'aide financière peuvent remplir le formulaire directement sur le site internet de la MRC d'Antoine-Labelle au www.mrc-antoine-labelle.qc.ca sous l'onglet Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement. Il est également possible de se procurer une copie du formulaire en passant au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle situé au 425, rue du Pont à Mont-Laurier ou en acheminant une demande par courriel à administration@mrc-antoine-labelle.qc.ca ou par téléphone au 819-623-3485.

Afin d'être admissible à une aide financière, le demandeur doit être un organisme sans but lucratif, un organisme public ou un organisme parapublic, œuvrer sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et être légalement constitué depuis au moins un an.

Rappelons que le programme d'aide financière 2016 a permis de financer 10 projets environnementaux allant d'essai de nouvelles techniques en agriculture aux études de lacs en passant par la réalisation d'inventaire d'herbiers. Faites vite, la date limite pour recevoir les projets est le 7 avril à midi au bureau de la MRC !

À noter qu'un programme d'aide est également disponible auprès de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et peut permettre de compléter le financement d'un projet. Consultez le site web de la MRC pour obtenir de l'information à ce sujet!



La Fondation est associée au Plan d'action de la protection des lacs et des cours d'eau de la MRC d'Antoine-Labelle

- 30 -

Source : Mylène Gagnon
Personne ressource
819-623-3485 #102